

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.

ÉCHOS ET NOUVELLES :

Sociétés. — Concours International organisé par l'Etoile de Monaco.

Concours International de Tir organisé par le Comité des Fêtes de la Saint-Roman.

Mouvement du Port de Monaco.

VARIÉTÉS :

Les Tableaux de la Cathédrale de Monaco (fin).
Souvenirs sur Massenet.

ÉCHOS & NOUVELLES

DE LA PRINCIPAUTE

Samedi et dimanche derniers a eu lieu le grand concours international gymnique, olympique et athlétique organisé par la Société « l'Etoile de Monaco » sous la présidence d'honneur de S. Exc. M. le Ministre d'Etat et le patronage du Comité des Fêtes de la Principauté, avec le gracieux concours de la Société des Bains de Mer et des Sociétés musicales la « Philharmonique » et la « Lyre Monégasque ».

Le stand des canots automobiles avait été entouré de tribunes confortables, décoré de drapeaux aux couleurs des différentes nations et parfaitement aménagé pour les nécessités du concours.

Les organisateurs, dont on doit louer le zèle et l'activité, s'étaient assurés la présence des meilleures Sociétés de France et d'Algérie, d'Italie et de Suisse, qui comptent parmi leurs membres un certain nombre de champions réputés. Grâce à eux, ces fêtes, favorisées d'ailleurs par un temps un peu voilé, mais sec, se sont déroulées avec la plus parfaite régularité et ont obtenu le plus complet succès. Toutes les autorités et les notabilités présentes à Monaco, tous les amateurs de sport de la région ont suivi avec un vif intérêt ces deux journées d'épreuves.

Dimanche, en particulier, pour la présentation des meilleurs gymnastes aux agrès et pour la lecture du palmarès, on remarquait dans la tribune officielle, autour de S. Exc. M. Flach, président d'honneur : M. Eugène Marquet, président de l'Etoile ; M. le Commandeur de Loth, chancelier de l'Ordre de Saint-Charles ; M. Jean Vatrican, vice-président du Comité des Fêtes ; M. Defressine, vice-président d'honneur de l'Etoile ; de nombreux fonctionnaires, membres du Comité des Fêtes et membres de la Presse.

Le jury était sous la présidence de M. Fortunet, professeur de gymnastique à Lyon.

Voici quelques extraits du palmarès :

CATÉGORIES RÉUNIES « ARTISTIQUE ».

1^{er}, Les Gymnastes d'Oran ; 2^e, Union Gymnique, Creuzot ; 3^e, Boroillotte, Valentigney (Doubs) ; 4^e, Fratellanza, Savone (Italie).

Première Catégorie.

1^{er}, Les Gymnastes d'Oran ; 2^e, Union Gymnique, Creuzot ; 3^e, Boroillotte, Valentigney (Doubs) ; 4^e, Fratellanza, Savone.

Deuxième Catégorie.

Prix couronnés : Gymnastes d'Oran ; La Française, Lyon.

1^{er} prix : « Virtus », de Bologne ; Alsace-Lorraine, Vienne ; Union Gymnique, Creuzot ; Sampierdarenese, Sampierdarena.

2^{es} prix : Boroillotte, Valentigney (Doubs) ; Patriotes Seloncourt (Doubs) ; Pii e Forti, Milan ; Française Mostaganem ; Fratellanza, Savone.

Troisième Catégorie.

Prix couronnés : Etoile de Monaco ; Avant-Garde de Nice ; Gauloise de Nice ; Gauloise de Marseille ; Espérance de Nice ; Avant-Garde de Toulon.

Troisième Catégorie spéciale (Étrangère).

Prix couronné : Speranza, San Remo.

CHAMPIONNATS ARTISTIQUES INDIVIDUELS.

Première Catégorie.

Champion : Torrès Marcos, d'Oran ; 2^e, Costa, d'Oran ; 3^e, Ben-Sadoum.

Deuxième Catégorie.

Prix couronnés : champion : Roman, d'Oran ; 2^e, Bavarel Henri, Saint-Mandé ; 3^e, Chazette Ant., Lyon.

1^{er} prix, Becorpi, de Savone ; 2^e prix, Guental Georges, Valentigney.

Troisième Catégorie (Régionale).

Prix couronnés : champion : Giacobi, Etoile de Monaco ; 2^e, Garoscio J.-B., Etoile de Monaco ; 3^e, Raybaut, Avant-Garde de Nice ; 3^e ex æquo, Oddo, Etoile de Monaco ; 5^e, Cassini, Etoile de Monaco.

1^{er} prix : Taneron, Avant-Garde, Toulon ; 2^e prix : Lèbre Louis, Revanche, Arles.

CHAMPIONNATS OLYMPIQUES.

Première Catégorie.

Champion : Bloch Albert, d'Oran ; 2^e, Cotti Dominique, « Virtus », Bologne ; 3^e, Fillière Henri, Française, Lyon.

1^{er} prix, Berta Second, Herculis de Monaco.

CHAMPIONNAT OLYMPIQUE.

Champion : Bonnegent Emile, Clermont ; 2^e, Becorpi, Fratellanza, Savone ; 3^e, Boillot, Boroillotte, Valentigney.

Prix couronnés : Giammassi, Sampierdarenese ; Pirolla, Fratellanza, Savone.

1^{er} prix : Dravers, Indépendante, Clermont ; 2^e prix : Micheloni, Fratellanza, Savone.

CONCOURS ATHLÉTIQUES.

Course de 100 mètres.

1^{er}, Ben-Sadoum, Concorde d'Oran, en 11 s. 1/5 ; 2^e, Ravenna, Sampierdarena, 12 s. ; 3^e, Seguin, de Vienne, 12 s.

Saut en hauteur avec élan.

1^{er}, Ben-Sadoum, Concorde d'Oran, 1^m 60 ; 2^e, Conquet, de Lyon, 1^m 55 ; 3^e ex æquo, Pedrelli et Tugnoli, « Virtus », de Bolognè, 1^m 50.

Jét du Boulet.

1^{er}, Tugnoli, Bolognè, 12^m 20 ; 2^e, Pedrelli, Bolognè, 10^m 65 ; 3^e, Conquet, Lyon, 9^m 75.

Saut à la Perche.

1^{er}, Cotti, de Bologne, 3 mètres ; 2^e, Seguin, de Vienne, 2^m 70 ; 3^e, Ben-Sadoum, d'Oran, 2^m 65.

Saut en longueur avec élan.

1^{er}, Giacobi, de Monaco, 5^m 30 ; 2^e, Corbetto, de Milan, 5 mètres.

Saut en hauteur sans élan.

1^{er}, Giacobi, 1^m 38 ; 2^e, Ben-Sadoum, 1^m 32 ; 3^e, Seguin, de Vienne, 1^m 30.

La lecture de ce palmarès avait été précédée par des mouvements d'ensemble exécutés en musique par 300 gymnastes sous le commandement de M. Martinez, moniteur général du concours.

Après ces exercices, M. Eugène Marquet a prononcé une allocution à laquelle a répondu S. Exc. M. Flach. M. Fortunet a également pris la parole en qualité de président du jury.

Le concours international de tir organisé par le Comité des Fêtes de la Saint-Roman, sous le patronage du Comité des Fêtes de la Principauté, s'est terminé dimanche soir.

Voici les principaux résultats des épreuves :

CARABINE FLOBERT (Concours individuel). — 3 cartons additionnés. Maximum : 63 points.

1^{er}, M. Roux, 63 p. A 126 ; 2^e, M. Capisano, 63 p. A 123 ; 3^e, M. Pasini, 63 p. 2^e A 179.

SÉRIE FIXE. — 3 cartons additionnés. Maximum : 63 points.

1^{er}, M. Roux, 60 points ; 2^e, M. Capisano, 59 points ; 3^e, M. Caravel, 57 points.

CONCOURS AU PISTOLET. — 3 cartons additionnés. Maximum : 150 points.

1^{er}, M. Capisano, 141 points ; 2^e, M. Roux, 140 points ; 3^e, M. Depasso, 137 points.

CONCOURS SPÉCIAL. — Prix unique : M. Campana.

Le même soir a eu lieu, au milieu de la plus charmante animation, le dernier bal de la saison d'été. Un brillant feu d'artifice a été tiré, à cette occasion, de la batterie de la place du Palais.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 18 septembre 1912 :

Yacht à voile Tai-Tai, monégasque, cap. Médecin, venant de Cannes.

Yacht à voile Samœna, monégasque, cap. Parodi, venant de Vado.

Vapeur Gilda, autrichien, cap. Radossich, blé, venant de Braila.

Vapeur Primo, italien, cap. Vago, venant de Port-Maurice.

Vapeur Secondo, italien, cap. Gavi, blé, venant de Port-Maurice.

Brick-goélette Angela-Madre, cap. Benvenuto, houille, venant de Gènes.

Goélette Gustave-Angeline, français, cap. Siry, briques, venant de Marseille.

Tartané Ville-de-Marseille, français, cap. Regretto, sable, venant de Saint-Tropez.

Tartane Monte Carlo, français, cap. Gervasy, sable, venant de Saint-Tropez.

Tartane Capitaine-Noir, français, cap. Courbon, sable, venant de Saint-Tropez.

Départs du 11 au 18 septembre :

Vapeur Gilda, allant à Sparato, sur lest.

Vapeur Primo, allant à Port-Maurice, sur lest.

Vapeur Secondo, allant à Port-Maurice, sur lest.

Brick-goélette Angela-Madre, allant à Antibes, sur lest.

Goélette Gustave-Angeline, allant à Nice, sur lest.

Trois tartanes, allant à Saint-Tropez, sur lest.

VARIÉTÉS

Les Tableaux de la Cathédrale de Monaco peints par Louis Bréa.

(Suite et fin.)

Le saint Roch, qui a été signalé en la cathédrale de Monaco, n'est pas non plus indemne de restaurations. Peut-il être attribué, au moins dans ses parties les plus anciennes, à Louis Bréa, comme le veut M. Jolivot? Nullement. Il suffit en effet de le rapprocher du saint Roch, dans le tableau appartenant à M. Salomon et signé de François Bréa, pour reconnaître que c'est bien le même type. Si on n'a pas ici un original de cet artiste, c'en est certainement une copie.

Le dernier tableau de la cathédrale qui reste à examiner, se compose de six compartiments. Au centre est sainte Dévote, portant une palme et un livre : à ses pieds est, en minuscules proportions, une dame agenouillée, les mains jointes, qu'une inscription désigne sous le nom d'ELISABETH. A sa droite est un saint Georges en chevalier bardé de fer, armé d'une lance qui transperce le dragon et d'un bouclier aux armes de Gênes ; de l'autre côté, sainte Lucie. Au-dessus de sainte Dévote, le Christ meurt en croix entre la Vierge et saint Jean ; ce panneau sépare l'ange de la Vierge de l'Annonciation.

M. Jolivot n'a pas osé donner à ce retable la même attribution qu'aux autres ; « nous avons pu reconnaître, dit-il, qu'il est postérieur d'environ un demi-siècle à la mort de Bréa. Mais le style se rapproche beaucoup de celui de l'artiste niçois. » Évidemment, l'auteur de ce tableau est un attardé, dans le même genre qu'Antoine Manchello, le peintre monégasque qui a signé en 1565 le grand panneau du saint Michel à Menton ; il adopte encore les dispositions qui étaient usitées à la fin du quinzième siècle ou au début du seizième ; cette constatation vaut d'être faite et notée.

S'il faut se fier à l'inscription, la dame qui aurait fait exécuter le tableau et aurait demandé à être représentée, serait Isabelle Grimaldi, fille du génois Jean-Baptiste, qui, par contrat du 8 juin 1545, épousa Honoré 1^{er}, seigneur de Monaco. Après avoir perdu son mari (7 octobre 1581), elle retourna à Gênes où elle mourut en 1585. Ce serait donc entre 1545 et 1581 qu'il faudrait placer la confection du retable. Il semble cependant qu'en étudiant le détail du costume de la donatrice, il soit possible de resserrer davantage cette date et de la placer entre 1560 et 1570.

Ainsi donc, des huit tableaux anciens de la cathédrale de Monaco, il ne faut retenir pour l'œuvre de Louis Bréa que le grand retable de saint Nicolas, la Pietà du curé Teste.

L.-H. LABANDE

P. S. — On s'étonnera peut-être que je n'aie pas comparé les petits panneaux encadrant la

Pietà du curé Teste avec ceux qui sont autour de la Madone du Rosaire en l'église paroissiale d'Antibes. Là se trouvent en effet peints à peu près sûrement par Louis Bréa en 1515 : le Christ au Jardin des oliviers, la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Portement de croix et la Crucifixion, tous sujets qui ont été étudiés à l'occasion du retable de Monaco. Mais j'ai cru reconnaître que, en cette circonstance, Bréa avait renouvelé son inspiration et modifié beaucoup ses conceptions. Ainsi, par exemple, il a eu soin d'assombrir la scène du Jardin des oliviers pour être en concordance avec l'Évangile ; les Apôtres endormis sont disposés tout autrement, ils s'adosent les uns contre les autres dans l'encoignure droite du tableau. La Flagellation a lieu dans un appartement limité par deux grandes arcades ouvertes ; celles du fond laissent apercevoir un jardin à l'italienne, qui n'est plus guère dans le style jusqu'alors usité par Louis Bréa pour ses paysages ; le Christ n'est pas attaché à une colonne, mais à un pilier carré ; à sa droite, le bourreau qui est de face lève de ses deux mains le fouet à gauche ; de l'autre côté, le deuxième bourreau est vu de dos, la tête tournée de profil vers le Christ ; il lève aussi le fouet de ses deux bras. Dans le tableau du Couronnement d'épines, le Christ est habillé et non pas seulement recouvert d'un manteau joint plus ou moins exactement ; il est assis sur un banc. Le cortège allant au Calvaire se dirige dans un autre sens que ceux de Monaco et de Cimiez ; le peintre a introduit un nouveau personnage, Simon le Cyrénéen, qui se dispose à soulager le Christ de son lourd fardeau. Enfin dans la Crucifixion, le Christ n'a pas encore rendu l'âme ; sa tête est presque droite et son regard se pose sur la Vierge, dont les mains se croisent dans l'attitude maintes fois observée dans l'œuvre de Bréa ; la Madeleine est absente, ainsi que le centurion. Je n'hésiterai pas cependant à confesser que la technique des panneaux d'Antibes se rapproche davantage de ceux de Monaco que ceux de Cimiez.

Dans ce même retable d'Antibes, un des petits panneaux montre la Salutation angélique : j'aurais dû faire remarquer que le décor et les personnages sont traités absolument comme dans le retable saint Nicolas. L'ange qui s'agenouille à sa dalmatique rouge fendue sur le côté, il porte, dans la main gauche, en plus de la banderole, une touffe de lys fleuris. La colombe de l'Esprit Saint se dirige vers la Vierge, ce que la forme du cadre de Monaco n'avait pas permis de montrer. Le pupitre sur lequel le livre de la Vierge est posé est différent de celui de Monaco, mais par contre, il rappelle étonnamment celui que l'on voit dans l'Annonciation de Lieuche, datée de 1499.

SOUVENIRS SUR MASSENET

On ne trouvera sans doute pas qu'il soit trop tard pour parler encore de Massenet dans un pays que l'illustre maître affectionna d'une dilection toute particulière et auquel il se plut à accorder la primeur d'un bon nombre de ses œuvres et non des moindres. Nous empruntons donc à l'intéressante revue musicale *le Ménestrel* une page de souvenirs consacrée au grand compositeur disparu par un de ses plus distingués disciples, M. Julien Tiersot :

Voilà, encore une fois, les souvenirs de toute la vie qui se réveillent brusquement, brutalement, à l'annonce, reçue au loin, de la mort du maître dont l'existence fut liée, parfois de façon vraiment intime, à celle de tant d'artistes de ma

génération. Pour moi, presque aussi loin que je me rappelle, je trouve l'image de Massenet inséparable de mes premières évocations personnelles de la vie musicale. A l'heure des hésitations pour le choix de la carrière, son nom était de ceux qu'on pouvait invoquer le plus hautement pour personnifier l'exemple digne d'être suivi. Plus tard, il me fut donné d'avoir pour maître celui vers lequel, avec presque toute la jeunesse musicale, je m'étais tourné de loin dès le premier moment. Tout cela m'est présent à l'esprit et me reste très cher. Comment ne pas être ému, maintenant, en apprenant cette mort inattendue ?

De fait, ce sont bien près de quarante années qui se retracent ainsi à ma mémoire. Je me revois, élève d'un lycée de la rive gauche, passant quotidiennement sous les galeries de l'Odéon, très curieusement attiré par un titre à l'aspect inaccoutumé qui s'inscrivit pendant quelques jours sur l'affiche du théâtre : *Les Erinnyes*. Sous le nom déjà glorieux, si discuté fût-il, du poète, était placé celui d'un musicien encore presque inconnu, dont les symphonies remplissaient les entr'actes et accompagnaient discrètement les scènes déclamées. Je ne sais trop si, à cette époque, j'avais déjà assisté à un concert symphonique. L'un des premiers qu'il me fut donné d'entendre portait sur son programme, parmi des œuvres des maîtres classiques, une composition intitulée : « Musique pour une pièce antique », signée de ce nom : « Massenet ». C'était la musique des *Erinnyes* transformée en suite d'orchestre. Elle ne parut à personne être dépaycée au milieu des chefs-d'œuvre consacrés. Et en effet cette musique est d'une tenue toute classique : nulle autre ne caractérise mieux la tendance de l'école française d'alors, qui, tout en protestant avec force contre les futilités et le goût conventionnel de la génération antérieure, n'en avait pas moins une base essentiellement classique, née au milieu de l'enthousiasme soulevé en France par la création des Concerts-Pasdeloup, au lendemain des reprises d'*Orphée* et d'*Alceste* qui venaient de rappeler avec éclat les plus pures traditions du grand art lyrique français, à l'exemple enfin, plus direct et plus récent, des *Troyens* de Berlioz, le chef-d'œuvre méconnu qui avait donné le premier signal de cette rénovation. Il y a dans la musique des *Erinnyes* quelque chose d'un sentiment très gluckiste, au moins dans les pages composées en premier lieu (car le ballet, la marche et divers chœurs chantés ont été ajoutés plus tard). Le chœur des vieillards (orchestral) a la gravité sereine des belles pages religieuses d'*Alceste*, et les lignes graciles et les rythmes harmonieusement formés par quoi les flûtes escortent les suivantes d'*Electre* ne sont pas sans faire songer à ces pures cantilènes d'*Orphée* ou des *Iphigénies* qui exhalent un parfum antique si suggestif. Au reste, ni réminiscence, ni imitation directe, mais simplement cette analogie de sentiment qui témoigne d'une filiation nécessaire ; et en fut-il jamais de plus louable que celle-ci ? Plus tard, on a appris que certains thèmes n'avaient pas été composés pour le drame, mais que l'auteur, pressé par le temps lors de la mise en scène de l'œuvre à l'Odéon, les avait empruntés à des essais antérieurs, — tout comme Bach et Gluck, pour ne citer que ces deux, l'ont fait dans un grand nombre de leurs chefs-d'œuvre. Si l'on s'en tient à considérer la musique en elle-même, l'on ne peut méconnaître qu'elle apportait une note inconnue en son temps et qu'elle devait apparaître comme le point de

départ d'un art nouveau : l'on sait de reste si ces promesses furent réalisées, soit par l'auteur, soit par ceux qui, dès ce jour, le prirent pour un de leurs modèles. Et quant à la partition, si elle ne compte pas parmi les plus importantes par l'étendue, elle s'offre, ce me semble, comme une des plus significatives de son temps, et je ne pense pas être mauvais prophète en avançant que plusieurs de ses pages resteront comme les meilleures caractéristiques des tendances de la jeune école française à cette époque décisive de son évolution.

L'on était en effet à ce moment où, beaucoup de choses ayant changé en France, le génie musical de la race subissait une transformation et recevait une poussée qui devait faire éclore, de divers côtés, des productions d'une rare vigueur. L'on a aperçu plus tard les différences d'orientation qui, dès lors, commençaient à se prononcer entre ceux qui d'abord s'étaient trouvés réunis à ce point de départ commun. Ceux qui, étant le mieux en vue, semblaient marcher le plus de l'avant, étaient les jeunes maîtres qui avaient suivi les leçons du Conservatoire et reçu la consécration du prix de Rome, et restaient par cela même les moins éloignés des traditions de l'école française, bien qu'en apparence ils semblassent les vouloir combattre : c'étaient les Bizet, les Guiraud, les Massenet, pour ne citer que les morts. Ils subissaient en souriant le reproche de wagnérisme qu'on leur adressait avec mépris, et s'étaient accoutumés à voir leurs œuvres accueillies des amateurs par le cri, déjà dénoncé par Schumann : « Pas de mélodie ! » Auprès d'eux, M. Saint-Saëns, d'attaches plus profondément classiques, accomplissait son œuvre parallèle, tandis que, dans un recueillement que ne troublaient pas les bruits du dehors, César Franck préparait les voies à un autre avenir. Il ne nous paraît aucunement nécessaire d'opposer entre eux ces divers « partis » et de les mettre en hostilité les uns contre les autres : chacun a fait sa tâche, qui fut honorable et bienfaisante. Les premiers furent ceux qui livrèrent les premières batailles et remportèrent les premières victoires, parfaitement chèrement achetées ; entre nous, Massenet fut le plus heureux et le plus actif.

Suivant l'impulsion de sa nature, il s'était révélé en premier lieu par des œuvres de proportions restreintes : ce sont peut-être celles qui renferment le plus pur de son génie. Ceux qui, attentifs à ces manifestations naissantes, aimaient à se réunir autour du piano pour déchiffrer le *Poème d'Octobre*, le *Poème Pastoral*, le *Poème du Souvenir*, ne songeaient pas, eux, à dire : « Pas de mélodies ! » mais ils admiraient ce qu'il y avait d'intime et de charmant, en même temps que de poétique et de rare dans ces petites œuvres qui n'avaient pas encore eu d'équivalent dans la musique française. Bientôt Massenet voulut élargir son horizon. *Marie-Magdeleine*, *Eve*, et les premières suites d'orchestre par lesquelles il se révéla comme un maître en l'art de l'instrumentation colorée et pittoresque, rendirent son nom de plus en plus familier et sympathique au public dilettante, qui, de son côté, s'accroissait de jour en jour. Enfin il aborda l'Opéra, et son coup d'essai fut un coup de maître. Bien que *le Roi de Lahore* ne soit pas resté au répertoire, je tiens cette œuvre pour une des plus définitives que Massenet ait produites et pour un des modèles les plus significatifs de l'opéra français tel qu'on le comprend depuis Spontini. Le succès éclatant et immédiat de ce premier ouvrage acheva de mettre

l'auteur en pleine lumière. Au reste, les circonstances mêmes le servirent, et il pouvait se dire un des heureux de la terre : déjà il lui avait été donné d'être représenté d'emblée à l'Opéra, à un âge où les musiciens ont l'habitude d'attendre longtemps leur tour ; et voilà qu'au moment même où le succès venait de consacrer sa renommée, la mort d'un de ses anciens lui permettait d'entrer à l'Institut, comme le plus jeune des membres qui aient jamais été admis dans le dit corps, et, en même temps, de devenir professeur de composition au Conservatoire.

C'était, pour nous qui avions cherché à suivre ses traces de loin depuis plusieurs années, comme l'avènement d'un régime nouveau qui s'instaurait ; c'était l'affirmation du triomphe des idées modernes. La façon même dont s'était effectué l'ordre de succession avait de quoi nous réjouir : Massenet remplaçait, au Conservatoire comme à l'Institut, François Bazin, qui l'avait mis jadis à la porte de sa classe ! Nous en riions de bon cœur, car Bazin était pour nous comme un symbole : l'exemple de ce qu'il ne fallait pas faire !

J'étais alors élève de la classe d'harmonie, et je songeais à me présenter l'année suivante à la classe de composition comme auditeur. Mais quand Massenet fut nommé, je n'y pus plus tenir ; il me fallut devancer le temps que mon intention et les usages du Conservatoire m'avaient prescrit tout d'abord, et je parvins, vers le milieu de l'année, à me faire admettre par le jeune maître. Ah ! quelle nouvelle atmosphère d'art je respirai, et comme cela changeait de ce que j'avais connu jusqu'alors ! Je me souviens comme d'hier de la première classe à laquelle j'assistai. Après avoir examiné les compositions présentées par les élèves, Massenet, ayant fait venir de la Bibliothèque quelques partitions, entreprit d'analyser devant eux des œuvres de maîtres et de les leur proposer pour exemples. Il étudiait, ce jour-là, les formes du récitatif, et, pour cela, il ouvrit d'abord *les Troyens*, jouant et chantant, en l'interrompant çà et là par ses commentaires, la première partie du monologue d'Enée : « Inutiles regrets, je dois quitter Carthage ». La voix déclame en des accents abondants et avec une expression aussi juste que profonde, tandis que l'orchestre, par une série de pulsations sans cesse recommencées, semble entraîner le héros vers le destin qui l'appelle. Quel modèle d'analyse musicale je pus recueillir dès cette première leçon ! Comme cela était différent de tout ce que j'avais lu jusqu'alors, et plus profitable que ces froides corrections de basses chiffrées ou d'accords plus ou moins harmonieux, auxquels j'avais vu antérieurement se réduire l'enseignement musical ! J'appris ainsi à connaître, comprendre et admirer du même coup maintes œuvres qui ne se révélèrent au public que plus tard, ou qu'on appréciait pour des raisons toutes différentes de celles qu'on nous montrait être les véritables.

Quant à la partie technique de cet enseignement, je n'en dirai rien ici, me bornant à renvoyer aux noms des élèves qui l'illustrèrent pour montrer si ceux-ci ont su leur métier. Le seul vice de cette influence fut d'entraîner parfois un peu plus loin qu'il n'eût fallu les élèves à l'imitation de leur maître, à les trop inciter, surtout au début, à « faire du Massenet ». La suite a d'ailleurs assez bien prouvé que ceux qui étaient vraiment doués d'une personnalité étaient parfaitement aptes à la dégager.

De fait, pendant quinze ans et plus, presque

tout ce qui a un nom dans la musique française, à bien peu d'exceptions près, a passé par la classe de Massenet. C'est à peine s'il faut faire exception pour l'école de Franck, car un grand nombre des jeunes artistes qui se formaient à ce moment ont suivi simultanément les deux enseignements. En tout cas, les premières années de la nouvelle classe de composition ont attiré et réuni un nombre d'adeptes dont mes seuls souvenirs suffisent à mesurer l'importance. J'ai dit comment, presque au début, je fus admis à entrer dans le cénacle. J'y trouvai, avec quelques-uns des anciens élèves de Bazin qui terminaient leurs études sous le nouveau maître, — Claudius Blanc, Émile Ratez, Henri Dallier (qui, je crois, était sorti l'année précédente, mais aimait à venir revoir ses camarades dans leur nouveau milieu) — de nouveaux venus, qui furent les vrais premiers élèves de Massenet : Lucien Hillemacher, Alfred Bruneau, Georges Marty. Mais, à la rentrée suivante, la classe se remplit d'une quantité d'aspirants vraiment inconnue jusqu'alors au Conservatoire ! Je note, de souvenir : Paul Vidal, G. Pierné, Ernest Chausson, Lucien Lambert, Fernand Leborne, Vincenzo Ferroni, Georges Falkenberg, Raymond Bonheur, Alfred Kaiser, E. Missa, — plus tard Xavier Leroux, A. Chapuis, Bachelet, — plusieurs autres encore, qui ont tenu honorablement leur place dans l'art et l'enseignement musical, — sans compter quelques dilettanti, et parfois des étrangers, que le maître admettait volontiers au nombre de ses auditeurs, trouvant dans leur empressement à venir l'écouter une marque d'estime, en même temps qu'un efficace moyen de vulgarisation de son enseignement et de l'art de la jeune musique française.

Et si je me rappelle avec émotion ces temps déjà lointains, ce n'est pas seulement en me reportant aux souvenirs du maître que je le fais, mais aussi en songeant à ce groupement de forces vives en même temps que d'amis fidèles, — car, j'en appelle à la plupart de ceux que j'ai nommés, en vivant ainsi côte à côte pendant quelques années, une véritable fraternité s'était établie entre nous : résultats qui, lorsque je le considère aujourd'hui, me paraissent vraiment un peu étonnants, car la suite de temps s'est chargée de m'apprendre que, dans d'autres milieux et des circonstances différentes, il n'en fut pas toujours de même. C'est Massenet qui avait présidé à cette bonne harmonie, et de cela encore nous devons savoir bon gré à sa mémoire.

Peu après le temps auquel m'ont fait remonter ces souvenirs, il entra définitivement dans sa gloire : il donna *Manon*, *le Cid*, *Werther*, et, à leur suite, tant d'autres œuvres qui, d'année en année, grandirent son renom et le portèrent dans tous les coins du monde. D'autres, qui le fréquentèrent à ces époques postérieures, pourront à leur tour nous parler de lui : pour moi, bien que chaque rencontre avec lui ravivât avec un vif plaisir mes souvenirs d'autrefois, je n'eus plus guère l'occasion de me retrouver auprès de lui dans une pareille intimité. Au reste, lui-même ne recherchait plus guère les occasions de rencontres, même avec ceux qu'il savait lui être restés fidèles. On ne le voyait jamais dans les réunions où se rassemble le « tout Paris », il aimait à s'isoler dans le désert du monde, accomplissait sa tâche et laissait dire.

L'histoire des dernières années de sa vie est donc surtout dans ses œuvres. Témoin de l'époque antérieure où s'est produit son effort le plus

fécond, j'ai voulu l'évoquer aujourd'hui, ne fût-ce que pour montrer combien il fut bienfaisant et efficace, et rappeler quelle part légitime a eue Massenet dans le progrès d'un art si florissant aujourd'hui.

JULIEN TIERSOT.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
C. PASSERON et M. MARCHETTI, propriétaires-directeurs
20, rue Caroline, Condamine, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
(Première insertion)

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco du 3 septembre 1912, enregistré, M. MORO DOMINIQUE, commerçant, demeurant à Monaco, a vendu aux époux PAUL DEBERNARDI, commerçants, demeurant à Monaco, rue Terrazzani, le fonds de commerce de Buvette Restaurant dénommé « Buvette de l'Avenir » et de logeur en garnis, qu'il exploitait à Monaco, rue Terrazzani, Condamine.

Avis est donné aux créanciers de M. Moro d'avoir à former opposition sur le prix de la vente, par lettre recommandée, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente, au domicile à cet effet élu à Monaco, à l'agence, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 24 septembre 1912.

PASSERON ET MARCHETTI.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
(Deuxième insertion)

Suivant contrat passé devant M^e LE BOUCHER, notaire à Monaco, les vingt-huit août et onze septembre mil neuf cent douze,

Monsieur PIERRE NICORINI, commerçant et Madame MARGUERITE ROSSI, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à La Condamine, rue Grimaldi, n° 24, ont vendu à MM. JEAN-ANTOINE NICORINI et PIERRE-DOMINIQUE NICORINI, employés de commerce, demeurant à La Condamine, rue Grimaldi, n° 24:

Le fonds de commerce de négociant en meubles exploité à la Condamine, rue Grimaldi, n° 24.

Avis est donné aux créanciers de M. et M^{me} Nicorini-Rossi, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la présente insertion, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M^e Le Boucher, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 24 septembre 1912.

L. LE BOUCHER.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier,
8, rue des Carmes, Monaco.

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 5 octobre 1912, à 9 heures du matin, dans la salle des ventes Curssi, sise à la Condamine (Principauté de Monaco), boulevard Charles III, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, savoir: canapé, paravents, tableaux, brocs, malles, statuettes biscuit, montres, batterie de cuisine aluminium, lits noyer, matelas, sommiers, chaises, armoires, buffet, tables, suspensions, balance avec poids, réchaud à gaz, garniture de cheminée, bicyclette, bibelots divers, etc.

Au comptant. 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, CH. BLANCHY.

M^e KUNEMANN demande pour employé un jeune homme du pays, de 16 à 18 ans, ayant bonnes écriture et orthographe. — Se présenter à son Cabinet le lundi 7 octobre.

M^e CH. TOBON, huissier à Monaco, demande d'urgence un bon clerc copiste.

ÉLECTRICITÉ

Application Générale

DOUARD & Co

Ancien Contremaitre des Maisons Bouillet et Barbey.

11, avenue Saint-Charles, MONTE CARLO

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT:

PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^o.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

AMEUBLEMENTS & TENTURES
EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest
MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT

Reparations de Meubles

Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets

PRIX MODÉRÉS

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

20, rue Caroline - Monaco (Condamine)

Contentieux, Recouvrements, Prêts, Achats, Ventes de fonds de commerce, villas, immeubles, industries. — Locations, Gérances, Rédaction d'actes, Représentations aux faillites, Assurances de toutes natures.

La Métropole, C^e anonyme d'assurances, contre l'Incendie, le Chômage, la Perte des loyers, l'Explosion de la foudre, du gaz, l'électricité et autres explosifs.

Le Patrimoine, Assurances contre les Accidents du travail, chevaux et voitures, individuelles, automobiles, gens de maison, bris des glaces, ascenseurs, sur la vie, et rentes viagères.

La Winterthur, Compagnie d'assurances contre le Vol.

M. MARCHETTI et Ch. PASSERON
Seuls propriétaires et agents généraux

ASSURANCES

par Compagnies assujetties au CONTROLE DE L'ÉTAT FRANÇAIS, autorisées et légalement reconnues dans la Principauté de Monaco par Décision du Conseil d'Etat et Approbation de S. A. S. LE PRINCE DE MONACO. «<<<

LA FRANCE Compagnie anonyme à primes fixes, fondée en 1837.

Capitaux et Fonds (Incendie 92 millions
de garantie (Vie..... 103 millions
Valeur des immeubles de la C^e..... 50 millions
Sinistres payés aux Assurés..... 300 millions
Capitaux assurés au 1^{er} Janvier 1912 :
246 milliards 953 millions 428.000 fr.

LA CONCORDE Compagnie anonyme à primes fixes, fondée en 1905.

Capital social 6 millions 800.000 francs
Fonds de garantie 9 millions 863.696 francs
Encaissement annuel... Plus de 3 millions de fr.
au 1^{er} Janvier 1912.

Vie. Dotation des enfants. Rentes viagères.
Retraite. ——— Incendie et Explosions.
Tous Accidents sur terre et sur mer. ———
—— Responsabilité civile et professionnelle.
Bris de glaces. ——— Dégâts des Eaux.
Vol et Malversations.

LOUIS BIENVENU
Agent général d'Assurances

Villa Marie-Pauline, 1, Avenue Croveto
Boulevard de l'Ouest, MONACO

ASSURANCES

Incendie - Vie - Accidents - Vol

CARLÈS & PERUGGIA

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La Foncière

LA C^e LYONNAISE
D'ASSURANCES MARITIMES
RÉUNIES.

Comp^e d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances maritimes, transports-valeurs. Assur. contre les risques de séjour et de voyages dans le monde entier.

Lloyd Néerlandais

LA PLUS ANCIENNE
C^e D'ASSURANCES
CONTRE LE VOL.

Assurances contre le vol, avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs ; contre le vol précédé ou suivi d'assassinat. Assurances des villas, châteaux, banques, églises, musées, bijoutiers et négociants en matières précieuses, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes et objets mobiliers de toute nature.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT { 1, place d'Armes, Condamine
et
Villa Le Vallonné, Beausoleil.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 27 novembre 1911. Une Action de cinq cents francs de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 25887.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Tobon, huissier à Monaco, du 21 septembre 1911. Quarante Obligations de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco : Numéros 3024 à 3028; 45263 à 45267, 49270 à 49275; 49281 à 49284, 71126 à 71145.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1912.